

PV 1 – Assemblée générale extraordinaire et ordinaire 2026

Samedi 14 février 2026

Début de l'assemblée : 10H15

Présents :

- 21 membres

Procurations :

- 35 procurations

Nombre total d'adhérents votant

- 120 adhérents

Quorum : Respectivement au statut, pour que l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire soient validées, la présence d'un tiers des membres (et des représentants) plus un doit être validé.

Au vu du nombre d'adhérents votant, 41 personnes et représentants sont nécessaires pour valider le quorum.

56 personnes ou représentants sont présents, le Quorum est validé.

Ordre du jour :

- Modification statut et vote (assemblée extraordinaire)
- Bilan moral et financier de l'exercice 2025
- Vote du bilan financier, de la modification du RI, de la liste des membres statutaires/d'honneurs, de la cotisation 2026.
- Vote pour le renouvellement du Conseil d'Administration.

Assemblée générale extraordinaire :

Article 8 – Les membres d'honneur :

Ce sont les anciens membres actifs de plus de 55 ans ayant réalisé au minimum 30 ans révolu au sein du SDIS 83 dont plus de la moitié au sein de notre association.

La modification du statut a été votée à l'unanimité

Assemblée générale ordinaire :

Bilan moral et financier de l'exercice 2025 :

La présentation a été faite par le Président et le Trésorier.

Membres d'honneurs statutaires 2026 :

Nom	Prénom
ALIBERT	Gilles
BARTHELEMY	Yvon
COQUILLAT	Francis
DALMASSO	Yves
DALMASSO	Gilles

FLAYOLS	Philippe
FLAYOLS	Pierre
GUISIANO	Patrick
JUCH	Jean-Louis
KADIR	Jacques
LESOU	Henri
MAZZOLA	Pierre
SEBBANI	Alain
SERRA	Jean-Luc
SERVANT	André
SILVY-ALIBERT	Sylvie

Membres d'honneurs 2026 :

Nom	Prénom
CECCHI	Nicolas
DELLAJUTO	Jean-Marc

Résultat du vote membre d'honneur : 8 contre ; 2 nul ; 46 pour

Cotisation 2026 :

Tarif 1 : 30€ ce qui inclus : Assurance décès PréviFrance, amélioration de vie en caserne.

Tarif 2 : Tarif 1 + 20€ : L'option correspond à une participation pour l'assurance UDSP83

Modification du R.I. :

VI. Les événements périodiques et ponctuels :

1. Les événements périodiques

Le conseil d'administration se réserve le droit de demander un remboursement à chaque membre inscrit à un événement lorsque celui-ci ne s'y présente pas. La décision par le conseil d'administration se fera au cas par cas.

Mode de scrutin :

Le bureau a demandé à l'ensemble des présents et représentants si un membre était opposé au vote à main levée. Le vote à main levée a été validé à l'unanimité.

Résultats des votes :

Le bilan financier a été validé à l'unanimité.

Les listes des membres statutaires/honneurs ont été validées à l'unanimité.

La cotisation a été validée à l'unanimité.

La modification du règlement intérieur a été validé à l'unanimité.

Votes pour le renouvellement du Conseil d'Administration :

Les membres sortants sont : Kevin DONNEZ, Béatrice CHAVE et Adrien LEMBOURG.

Les candidats 2026 sont : Béatrice CHAVE, Adrien LEMBOURG, Clarisse GUICHARD, Johnny BRACCHINI et Louis ROUX.

Mode de scrutin :

Respectivement au statut, l'élection a eu lieu par bulletin de vote secret.

	POUR	CONTRE	NUL	TOTAL
Adrien LEMBOURG	56	0	0	56
Louis ROUX	55	1	0	56
Beatrice CHAVE	56	0	0	56
Johnny BRACCHINI	49	7	0	56
Clarisse GUICHARD	55	1	0	56

Suite à la continuité de mandat, au renouvellement statutaire et au vote, le conseil d'administration 2026 est composé de :

<u>Pour 1 an :</u>	<u>Pour 2 ans de mandat :</u>
- Lionel GRIVEAU - Aurélien COMTE : prolongation jusqu'à Février 2027 cf art. 11 des statuts. -Julien THIERY : prolongation jusqu'à Février 2027 cf art. 11 des statuts.	- Adrien LEMBOURG - Béatrice CHAVE - Clarisse GUICHARD - Louis ROUX - Johnny BRACCHINI

Fin de l'assemblée : 12h40

A Saint-Maximin, le 15 Février 2026

Président Aurélien COMTE

AMICALE SAPEURS POMPIERS
CENTRE DE SECOURS
456, chemin du Moulin
83470 SAINT MAXIMIN